



## **Honneur aux combattants de la dignité martiniquaise**

L'histoire de notre pays est jalonnée par la lutte de tous ceux qui, à différentes époques et en différentes circonstances, se sont opposés à la domination coloniale, expression de toutes les injustices dans l'histoire de l'humanité. C'est la lumière que projettent leurs combats, qui éclaire le chemin qui conduit à l'émancipation humaine.

En Décembre 59 éclataient à Fort de France des émeutes, qui traduisaient la réaction des masses à l'encontre de la domination coloniale, qui continuait à peser sur la Martinique, en dépit du fait que la loi de la départementalisation avait été votée 16 ans plus tôt. La réponse de l'Etat français fut l'intervention des forces de l'ordre, qui fit trois victimes, et la mise en alerte des forces armées. Après les événements, il installa le dispositif du Bumidom pour vider la Martinique de ses forces vives, au prétexte de leur offrir du travail en France.

Commémorer ces événements aujourd'hui, c'est affirmer et reconnaître que ces trois jours de mobilisation de la jeunesse, venaient d'ouvrir une nouvelle étape de la lutte contre la domination, l'exploitation et les injustices, pour l'éveil de la conscience martiniquaise, pour l'affirmation de l'identité et de la culture du peuple martiniquais, pour avancer sur le chemin de la responsabilité.

En effet, malgré l'application de l'ordonnance d'Octobre 60, visant à exiler quatre militants communistes, (Armand Nicolas, Georges Mauvois, Guy Dufond, Walter Guitteaud), malgré la fusillade du 24 Mars 1961 au Lamentin, malgré les poursuites contre Georges Gratiant pour son discours « *Sur trois tombes* », et bien d'autres faits de répression, la flamme de la lutte contre l'indigne système de domination coloniale ne pouvait s'éteindre. Elle venait de se rallumer avec

l'engagement de Frantz Fanon et de Marcel Manville aux côtés du peuple algérien, au moment même où de nombreuses colonies se dressaient dans la lutte pour leur libération.

Et c'est cette même flamme qui brilla dans la nuit du 23 au 24 Décembre 1962, avec le placardage, sur toute la Martinique, du manifeste de l'O.J.A.M (Organisation de la Jeunesse Anticolonialiste Martiniquaise).

Il nous appartient aujourd'hui de rendre à ces jeunes martiniquais, l'hommage profond et respectueux qu'ils méritent, parce qu'ils ont marqué de leur empreinte ineffaçable, un moment fort de la conscience martiniquaise, dans un contexte où la férocité répressive du colonialisme était la règle partout.

Ils ont osé dénoncer un statut « *contraire aux intérêts du peuple et de la jeunesse de la Martinique, rendant impossible tout développement* », ils ont fièrement proclamé « *le droit de notre peuple d'exploiter ses richesses et ses ressources et d'industrialiser le pays* », et ils ont lancé un mot d'ordre clair et précis " *La Martinique aux martiniquais* ". Et pour cela ils méritent de figurer dans la liste d'honneur des combattants de la dignité martiniquaise. Nous proclamons aujourd'hui un vibrant hommage à ces précurseurs qui ont ouvert avec détermination la voie de la conscience martiniquaise.

Un demi-siècle plus tard, les rêves qu'ils avaient formulés en leur époque, deviennent progressivement réalité sous nos yeux, comme la reconnaissance et la commémoration de nos événements historiques, la reconnaissance de notre identité culturelle, l'affirmation de notre langue, le créole, la renaissance des musiques martiniquaises.

Maintenant nous savons aussi que tout le programme n'est pas encore réalisé. Ainsi le meilleur hommage que nous puissions leur rendre, c'est de reprendre le flambeau, pour réaliser la tâche qui revient à notre époque et aux générations actuelles : la conquête de la responsabilité, pour prolonger l'engagement de ceux qui nous ont précédés dans la lutte sur le long chemin de l'émancipation.

**Continuons à tenir bien haut les flambeaux qui éclairent le chemin de la dignité et de l'émancipation humaine.**

CNCP – Marie Hélène Léotin

MIM – Alfred Marie-Jeanne

MODEMAS – Garcin Malsa

PALIMA – Francis Carole

PCM – Georges Erichot

RDM – Claude Lise